



**CONSEIL DE QUARTIER DE LA CITÉ-UNIVERSITAIRE  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
17 octobre 2018**

---

**Procès-verbal** de la 6ème assemblée de l'année 2018 du conseil d'administration du conseil de quartier de la Cité-Universitaire, tenue **le mercredi 17 octobre 2018, à 19 h, au centre de loisirs Saint-Thomas-d'Aquin, situé au 895, avenue Myrand.**

---

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Nicole Marcotte	Présidente
M. Hugo Tessier	Vice-président
M. Kevin Breault	Secrétaire
M <sup>me</sup> Noëlline Saint-Pierre	Administratrice
M <sup>me</sup> Rodica Plesu	Administratrice
M <sup>me</sup> Diane Boudreault	Administratrice

**IL Y A QUORUM**

**ABSENCES :**

M <sup>me</sup> Rita Giguère	Trésorière
M. Stéphan Pouleur	Administrateur
M <sup>me</sup> Émilie Villeneuve	Conseillère municipale, district électoral de Saint-Louis-Sillery
M. Rémy Normand	Conseiller municipal, district électoral du Plateau

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

M <sup>me</sup> Hélène St-Pierre	Conseillère en consultations publiques
M <sup>me</sup> Francine Lafrenière	Secrétaire de soutien

Trois citoyens présents.

## **18-06-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Nicole Marcotte ouvre l'assemblée à 19 h 05 et salue tous les participants.

## **18-06-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR**

18-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
18-06-03	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2018	19 h 05
18-06-04	Suivi au procès-verbal	19 h 10
18-06-05	Période d'intervention des conseillers municipaux	19 h 20
18-06-06	Période de questions et commentaires des citoyens	19 h 30
18-06-07	Dossiers du conseil de quartier - Dossiers prioritaires du CQCU - Proposition pour la nomination de deux personnes cooptées - Prochaine rencontre de travail avant les Fêtes - Référendum à l'U.L. relativement au laissez-passer universitaire	19 h 40
18-06-08	Correspondance et trésorerie	20 h 05
18-06-09	Divers	20 h 15
18-06-10	Levée de l'assemblée	20 h 30

Les sujets *Le Phare*, *Donnerie d'hiver* et *Résolution vélo* sont ajoutés au Point Divers.

### **RÉSOLUTION 18-01-29**

Sur proposition de M. Kevin Breault, appuyée par M. Hugo Tessier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts susmentionnés.  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **18-06-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 19 SEPTEMBRE 2018**

Au Point 18-05-05, 2<sup>ème</sup> paragraphe, on lira dorénavant : « Une démarche est en cours (**consultations, atelier et forum**) en vue de définir... ».

À la p. 4, 2<sup>ème</sup> paragraphe, on lira dorénavant : « Un membre..., **s'il respecte certaines conditions dont celle d'habiter la résidence.** ».

Au Point 18-05-07, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne : « M. Rémy Normand **fera le suivi avec le signataire de la lettre.** ».

### **RÉSOLUTION 18-01-30**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Noëlline Saint-Pierre, appuyée par M<sup>me</sup> Diane Boudreault, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 19 septembre 2018 avec les corrections susmentionnées.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

### **18-06-04 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Quatre carrés habituellement habités de verdure, avenue Myrand : M<sup>me</sup> Hélène St-Pierre transmettra par écrit aux membres la réponse de la Ville.

Marquage de lignes sur l'avenue Myrand : Des citoyens ont appelé le 311 pour cette situation. La traverse en pavé uni, située près du Cactus Restaurant Bar, est particulière puisqu'elle affiche deux lignes blanches de chaque côté. Or, il n'est pas usuel de tracer de telles lignes de chaque côté d'une traverse en pavé uni, a répondu un représentant de la Ville. Elles ne seront donc pas repeintes.

Trottoir devant le parc Gomin : À ce sujet, la résolution 18-01-25 a été acheminée aux autorités de la Ville. La présidente souhaiterait un accusé réception en regard de cette résolution, de même que toutes celles à venir.

Vision sur l'habitation : Les dates concernant les consultations, atelier et forum sont à venir.

Résolution 18-01-26 : Cette résolution demandant d'interdire le stationnement sur rue de véhicules de gros gabarits a été acheminée aux autorités de la Ville.

Feu de circulation angle chemin Ste-Foy et rue Belmont : M<sup>me</sup> Hélène St-Pierre informe que la Ville est en attente d'Hydro Québec pour poursuivre les travaux.

Fréquence d'entretien des parcs : M<sup>me</sup> Hélène St-Pierre est en attente d'une réponse.

### **18-06-05 PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX**

Les deux conseillers municipaux sont absents ce soir, retenus par d'autres réunions.

#### **18-06-06 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS**

Le conseil de quartier est heureux d'accueillir deux étudiants à la maîtrise en aménagement du territoire de l'Université Laval. Ils sont présents pour observer et noter la forme de participation citoyenne.

#### **18-06-07 DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER**

Dossiers prioritaires du CQCU : Les membres ont participé à un exercice visant à recenser des dossiers d'intérêt pour le CQ. Après discussions sur la liste, la présidente M<sup>me</sup> Nicole Marcotte souhaiterait que chacun des membres lui fasse parvenir ses trois choix prioritaires. Ils seront ensuite discutés lors d'une rencontre de travail prévue le 28 novembre 2018, au restaurant *Le temps perdu*.

Proposition pour la nomination de deux personnes cooptées : Ce sujet est remis à une autre rencontre.

Prochaine rencontre de travail avant les Fêtes : Cette rencontre aura lieu le mercredi 28 novembre 2018, au restaurant *Le temps perdu*. M<sup>me</sup> Nicole Marcotte fera un rappel aux administrateurs.

Référendum à l'U. L. relativement au laissez-passer universitaire : Les deux grandes associations étudiantes de l'Université Laval, l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS) et la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), ont annoncé la tenue d'un référendum conjoint sur l'implantation du laissez-passer universitaire (LPU). Les étudiants seront appelés à voter entre le 19 et le 26 novembre 2018 sur ce projet et le dévoilement des résultats aura lieu le 27 novembre 2018.

Le projet inclut un abonnement illimité aux deux réseaux de la région de Québec : le RTC et la Société de transport de Lévis. L'entrée en vigueur est prévue à l'automne 2019.

Trois raisons justifient la mise en place du LPU : la réduction de la congestion routière autour de l'Université, la question environnementale et l'aspect financier très intéressant.

#### **RÉSOLUTION 18-01-31**

Sur proposition de M. Kevin Breault, appuyée par M<sup>me</sup> Diane Boudreault, IL EST RÉSOLU par les membres du conseil de quartier de la Cité-Universitaire d'appuyer sans réserve, l'AELIÉS (Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures) et la CADEUL (Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval) dans leur démarche entreprise d'offrir un laissez-passer universitaire.  
*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

## **18-06-08 CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE**

Correspondance : Rien à signaler.

Trésorerie : La trésorière M<sup>me</sup> Rita Giguère a informé la présidente d'un solde bancaire au 30 septembre 2018 de 1 333,67 \$.

### **RÉSOLUTION 18-01-32**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Noëlline Saint-Pierre, appuyée par M. Kevin Breault, il est résolu de remettre une somme de 80 \$ à M<sup>me</sup> Francine Lafrenière pour la rédaction du procès-verbal de la présente réunion.  
*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

## **18-06-09 DIVERS**

Le Phare : Les citoyens sont conviés à participer à deux séances d'information le lundi 29 et le mardi 30 octobre 2018, à 19 h, à l'édifice Andrée-P.-Boucher concernant le projet Le Phare. Il s'ensuivra une séance de consultation le mercredi 21 novembre 2018, à 19 h, à l'édifice Andrée-P.-Boucher.

Donnerie d'hiver : Une collecte d'habits de neige et accessoires d'hiver se tiendra le 28 octobre 2018, au Centre de loisirs Notre-Dame-de-Foy.

Résolution vélo : Les membres adoptent la résolution suivante.

### **RÉSOLUTION 18-01-33**

#### **INVESTISSEMENTS DANS LA VISION DES DÉPLACEMENTS À VÉLO**

CONSIDÉRANT avec satisfaction l'augmentation de 3 à 5 millions \$ des investissements dédiés à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT que, selon le PTI 2018-2019-2020, ces investissements sont appelés à diminuer à 3 millions \$ au cours des deux prochaines années;

CONSIDÉRANT qu'en 2016 et 2017, avec un budget de 3 millions \$, la Ville de Québec a été en mesure d'aménager respectivement 9 km et 11 km de voies cyclables;

CONSIDÉRANT qu'en 2018, avec un budget de 5 millions \$, la Ville de Québec s'est engagée à aménager environ 20 km de voies cyclables;

CONSIDÉRANT l'objectif de la Vision des déplacements à vélo d'ajouter 90 km au réseau cyclable sur une période de 5 ans (2016-2020);

CONSIDÉRANT que, pour atteindre cet objectif, la Ville de Québec doit ajouter 25 km par année au cours des deux prochaines années;

Sur proposition de M<sup>me</sup> Diane Boudreault, dûment appuyée par M. Kevin Breault, IL EST RÉSOLU QUE le conseil d'administration du conseil de quartier de la Cité-Universitaire :

- SALUE la décision de la Ville de Québec de faire passer de 3 à 5 millions \$ les investissements dédiés à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo pour l'année 2018.
- INVITE la Ville de Québec à maintenir ou augmenter les fonds dédiés au déploiement de la Vision des déplacements à vélo pour les années 2019 et 2020 en vue d'ajouter 25 km par année au cours des deux prochaines années.
- INVITE la Ville de Québec à affecter des ressources humaines suffisantes et adéquates pour atteindre cet objectif.

**Tableau 1 : Investissements projetés au Programme triennal d'immobilisations (PTI) pour la mise en œuvre du PDRC/Vision des déplacements à vélo**

PTI	2015	2016	2017	2018	2019	2020
2015-17	1 million \$	3 millions \$	4 millions \$			
2016-18		3 millions \$	3 millions \$	3 millions \$		
2017-19			3 millions \$	3 millions \$	3 millions \$	
2018-20				5 millions \$	3 millions \$	3 millions \$

**Tableau 2 : Investissements requis en 2019-2020 pour atteindre l'objectif de la Vision des déplacements à vélo**

Année	Kilomètres	Investissement
2016	9 km	3 000 000 \$
2017	11 km	3 000 000 \$
2018	20 km	5 000 000 \$
2019	25 km	6 875 000 \$
2020	25 km	6 875 000 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Remerciements à la Ville : Un membre veut souligner le beau travail de nettoyage opéré par la Ville, à l'intersection de la rue Liénard et de l'avenue Myrand.

Parc Notre-Dame-de-Foy : Un membre souligne que la pancarte annonçant le parc est disparue. On l'invite à le signaler en composant le 311.

Base de plein air de Ste-Foy : Un membre déplore que des sentiers soient bloqués et fermés à la population en raison d'événements regroupant des sportifs. En effet, des coureurs s'approprient le territoire et écartent les utilisateurs habituels des sentiers. On rappelle que cet espace vert à proximité, gratuit, sert aux familles souvent démunies. On invite le membre à signaler la problématique au 311.

## **18-06-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 18-01-34**

Sur proposition de M. Hugo Tessier, appuyée par M<sup>me</sup> Noëlline Saint-Pierre, l'assemblée est levée à 20 h 55.

*ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ*

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Francine Lafrenière

***SIGNÉ***

\_\_\_\_\_  
Nicole Marcotte, présidente

***SIGNÉ***

\_\_\_\_\_  
Kevin Breault, secrétaire